

Compte-rendu de l'Assemblée Générale Elective du 28 janvier 2017, à Bois d'Arcy

Ordre du jour :

- Validation du CR de l'AGE du 10 décembre 2016, concernant la modification des statuts et du règlement intérieur du Comité.
- Election du nouveau conseil d'administration, du bureau directeur, des présidents de commission.
- Election de 2 personnes (1 homme et 1 femme) devant représenter le comité de handball des Yvelines au sein du conseil d'administration de la nouvelle ligue Ile de France.

9h30 : Appel des délégués - Quorum nécessaire en voix : 101,5 et en clubs : 20

Le quorum étant atteint (146 sur 203 voix et 26 sur 40 clubs), l'Assemblée Générale peut donc délibérer valablement.

Membres du conseil d'administration présents : Mesdames ROUSSEAU, S. MARTIN, A. SCHOHN, Messieurs P. CHEHAB, P.ROSSI, M.ERARD, L. MOMET, N. BOURSIER.

Le Président du Comité ouvre la réunion (10h00) et remercie les participants pour leur présence.

1- Validation du CR de l'AGE du 10 décembre 2016

Les clubs votent à main levée pour valider le compte-rendu de l'assemblée générale extraordinaire du samedi 10 décembre 2016.

Le compte-rendu est adopté à l'unanimité

2- Procédure de vote pour l'élection du CA et du binôme

Monsieur Patrick CHEHAB explique la procédure pour voter : chaque représentant de club (Président ou personne mandatée) sera appelé à retirer 2 enveloppes contenant le nombre de bulletins correspondant aux voix attribuées par club (nombre de voix à l'AG de juin 2016) pour :

- le vote n°1 (choix de la liste du nouveau conseil d'administration)
- le vote n°2 (choix du binôme pour la ligue)

Les bulletins des votes n°1 et 2 seront à déposer (avec l'enveloppe), ensemble, dans l'urne prévue à cet effet. Le dépouillement s'effectuera en séparant les bulletins du vote n°1 de ceux du vote n°2. Seuls, les bulletins dans les enveloppes seront comptabilisés.

Les représentants des clubs sont appelés à voter.

3- Résultats des votes concernant la liste des nouveaux membres du CA :

Liste : 139 voix

Nul : 0

Abstention : 7

La liste « Les Yvelines Terre de Handball » est élue

4- Résultats des votes concernant le binôme devant représenter le comité des Yvelines au sein du conseil d'administration de la nouvelle ligue Ile de France :

Liste : 137 voix

Nul : 0

Abstention : 9

Le Binôme SCHOHN Audrey et LEVET Pierre-Olivier est élu

Le président du CA MANTES-LA-VILLE intervient, en demandant que l'on note sur le compte-rendu le fait qu'il s'interroge sur la façon dont Monsieur Bruno JACQUART a obtenu les adresses mails personnelles des licenciés, pour l'envoi de son courrier sur son éventuelle candidature. Il indique que ses licenciés ont été choqués du contenu reçu par mail, aussi bien sur la forme que sur le fond. Monsieur Clément RAINGEARD indique qu'une réponse lui a été faite, mais qu'il est peut-être temps de revenir à l'apaisement sur le sujet.

Postérieurement au vote, les membres de la liste élue se sont brièvement retirés pour élire le bureau directeur et les présidents de commission avant de les présenter à l'assemblée.

5- Présentation de la liste du nouveau conseil d'administration

Le nouveau président, Monsieur Frédéric BADIN, présente alors la nouvelle liste du conseil d'administration. Il remercie les personnes ayant travaillé au CA et dans les commissions jusqu'à ce jour.

Nom	Prénom	BD	Président de commission	Membre commission	Autre membre
BADIN	FREDERIC	Président			
BLANCHET	DAMIEN		Arbitrage		
BOSSUET	PASCAL			Membre communication et internet	
BOURSIER	NICOLAS			membre CDJA / discipline	
CHERENCEY	LAURENCE		Réclamation et litiges		
FOLLIOT	AMELIE			Membre CDA	
FRANCISCO	GAELE	Vice-présidente	Statuts et réglementation		
GARRIGUET	VICTOR	Vice trésorier		Membre technique et développement	
LE COUSTOUR	PHILIPPE				Membre conseiller relation aux salariés
LESECQ	BRIGITTE				Membre conseiller des relations et aides aux clubs
LE TRIONNAIRE	LAURENT			Membre discipline /statut & règlement	
LEVET	PIERRE-OLIVIER	Trésorier			
MARTIN	SANDRINE		Jeunes arbitres		
MOMET	LAURENT		Technique et développement		
PETIT	CHRISTINE	Secrétaire			
RAINGEARD	CLEMENT		Discipline		
ROYER	FABIEN	Vice-secrétaire	Communication et informatique		
SCHOHN	AUDREY		Organisation des compétitions		

Le nouveau Président demande aux Clubs de se mobiliser pour le grand évènement dans notre département, le match d'Issy-les-Moulineaux / Brest, le 25 mars 2017 à 18h au Vélodrome de Saint Quentin en Yvelines.

Il expose ensuite les idées et envies des futures commissions et annonce également que le premier CA devrait se tenir mi-février, à priori le 18 février 2017. A la question d'un club, il répond également que le CA prend la direction du comité dès ce jour.

Le diaporama présenté sur la nouvelle liste du conseil d'administration sera envoyé aux Clubs, comme proposé par le club des Clayes.

Monsieur Georges POTARD prend la parole en remerciant Monsieur Patrick CHEHAB et les membres du CA.

Madame Sylvie PASCAL-LAGARRIGUE prend également la parole en se présentant (DDCS), et en indiquant que la campagne CNDS prendra fin le 14 mars 2017, qu'il y aura des portes ouvertes les 2 février 2017, 7 février 2017 et 28 février 2017 et remercie également Monsieur Patrick CHEHAB et les membres du CA.

L'assemblée générale électorale est clôturée à 11h25.

Liste des clubs présents à l'AG Elective du 28 janvier 2017 à Bois d'Arcy

	Nb de voix	Mandat
1. AS MANTES	6	*
2. CA MANTES	5	
3. CLOC ACHERES	7	
4. HBC BEYNES	5	
5. AS BONNIERES	5	*
6. AS BOUGIVAL	3	
7. CELLOIS HB		sans mandat
8. LE CHESNAY	8	
9. LES CLAYES	6	
10. US HOUDAN	5	
11. ELANCOURT-MAUREPAS HB	7	
12. AS MONTIGNY	8	*
13. PLAISIR HBC	7	
14. AS POISSY	7	
15. RAMBOUILLET SPORTS	5	
16. HBC VELIZY	6	*
17. VERSAILLES HBC	7	
18. LE PECQ	5	
19. SOH/USV-C	8	
20. VOISINS	6	
21. HBC CONFLANS	9	
22. GUYANCOURT HB	5	*
23. TRAPPES	3	
24. AHB LES MUREAUX	5	*
25. ST GERMAIN	4	
26. LIMAY	4	
26 clubs	146 voix	(6 procurations)

Clubs absents non représentés : AUBERGENVILLE – BUC – SY CYR FONTENAY – GARGENVILLE – BOIS D'ARCY – LOUVECIENNES – MAISONS LAFFITTE – ST ARNOULT – LE PERRY – TRIEL – VERNOUILLET – MAULE – ROSNY - SARTROUVILLE

Fin du compte-rendu.

Le Président



La Secrétaire

